

La Tribune

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

94e année, no 303

SHERBROOKE: le président du syndicat d'IHDG déçu de la direction A3



Les anti-Aristide gardent le cap B2

Électrisant à souhait

L'affluence se maintient malgré le froid au Grand Prix de Valcourt



Blair Morgan, à gauche, a été électrisant une fois de plus en remportant le Pro Open. On le voit ici suivi de près à droite par Michael Island, qui a terminé troisième.



Sonia Bolduc

sbolduc@latribune.qc.ca
MARICOURT

Plus de record de foule ou de vitesse à l'horizon, mais la popularité du Grand Prix de Valcourt, dont la 22e édition prenait fin hier, se maintient! Alors que les compétitions du circuit Yvon Duhamel ont attiré autant d'amateurs que l'an dernier, les activités des Jardins du Musée ont retrouvé leur achalandage habituel, à la grande joie des organisateurs.

«C'est agréable de voir les gens fidèles au Grand Prix de Valcourt, mais c'est surtout très motivant de sentir leur enthousiasme, soulignait hier le président du GPV, Denis Leclerc. Les coureurs ont encore une fois partagé leur passion, mais également cet enthousiasme qui gagne tout le monde, des amateurs aux commanditaires en passant par les bénévoles.

«Il faisait très froid aujourd'hui (hier), mais tout le monde gardait le sourire et semblait apprécier le spectacle. C'est tout un phénomène», se réjouit Denis Leclerc.

Alors que les froids sibériens avaient considérablement ralenti la circulation sur la place de la famille l'an dernier, les visiteurs ont retrouvé cette fin de semaine leurs bonnes habitudes. Le spectacle de La Bottine souriante a fait swinguer la compagnie jusqu'aux petites heures samedi soir, tandis que des files d'attente se sont formées à l'entrée du Musée J.-A. Bombardier.

Forts de l'expérience frigorifiante de l'an dernier, les organisateurs avaient aussi prévu

- Beulac enlève le Pro 600
- Day rafle le Champ 440
- Morgan maître du Pro Open
- Jean-Sébastien Roy coiffe Carpentier

À lire en C1 et C5

le coup aux Jardins du Musée, installant un chapiteau où les jeunes familles pouvaient goûter quelques activités intérieures. Les légendaires courses de Mini Z, les randonnées et le traditionnel défilé ont aussi attiré de belles foules aux abords du chapiteau, du Musée et au centre-ville.

Sur le site des courses, on a accueilli samedi 200 spectateurs de moins qu'en 2003, mais environ 200 personnes se sont ajoutées le lendemain, journée la plus courue par les amateurs de courses. L'affluence sur le site des festivités et compétitions s'est située entre 25 000 et 30 000 personnes, selon les premières évaluations.

«Au cours de l'après-midi, nous avons procédé à une évaluation auprès de la foule, précise Denis Leclerc. Les données ne sont pas encore complètes, mais les résultats préliminaires semblent indiquer que nous avons encore enregistré une augmentation de la clientèle hors Québec. C'est très encourageant parce que c'est l'un des buts visés depuis quelques années. En 2000, les Américains, Européens et Canadiens hors Québec représentaient environ 12% de la clientèle, tandis qu'on atteint maintenant 18% environ. On travaille fort sur cet aspect et on voit les résultats. Toute la région en bénéficie.»

Égalité des voix sur la fusion

Les citoyens de St-Charles n'arrivent pas à trancher



Jean-Pierre Boisvert

SAINT-CHARLES

Incrovable! Le référendum qui s'est tenu hier à Saint-Charles sur la fusion territoriale avec Drummondville a donné une égalité exacte des voix: 1323 votes pour et 1323 votes contre, pour un taux de participation de 56,5 pour cent des électeurs.

Personne n'avait osé prévoir un tel scénario, surtout pas le maire Bernard Boudreau qui se disait atterré par ce résultat stupéfiant: «Je ne sais pas quoi dire, je n'ai aucune idée de la suite des événements, si ce n'est que nous prévoyons nous rendre au bureau du ministre à Québec au cours de la semaine», a-t-il affirmé hier soir, tout en faisant remarquer qu'un délai de quatre jours est accordé pour procéder à un dépouillement judiciaire. En tout, 11 votes ont été rejetés.

L'opposition satisfaite

Pour le clan du non, c'est une victoire morale. La conseillère Paula Provencher-Lambert ne cachait pas sa joie: «Nous sommes très satisfaits du résultat équilibré qui symbolise la balance de la justice, nous confirmant que le résultat du premier référendum (813 contre, 781 pour) est celui qui doit prévaloir comme nous l'avons toujours dit. Les citoyens de Saint-Charles s'étaient déjà prononcés contre le regroupement».

Selon elle, il faut y voir aussi un vote de non-confiance envers le maire Bernard Boudreau. «Nous avons une grosse machine contre nous: le maire et quatre de ses conseillers, un système de publicité incluant un dépliant imprimé avec les fonds publics, la Ville de Drummondville, Saint-Nicéphore, Saint-Joachim, une partie de la machine du Parti libéral... Les citoyens ont dit qu'ils ne veulent pas de cette fusion négociée à rabais.

«Le maire Boudreau a déclaré le 2 décembre qu'il respecterait le choix du 26 octobre, mais dès le 11 décembre, il nous lançait dans un second scrutin. Les gens ont perdu confiance envers les négociations et envers le négociateur», a fait savoir Mme Provencher-Lambert.

Selon le secrétaire-trésorier de Saint-Charles, Gilles Proulx, qui agissait à titre de directeur du scrutin, aucun des 11 votes rejetés n'a fait l'objet d'un doute. «Aucun des scrutateurs ne s'est élevé contre l'un ou l'autre des rejets. Je crois qu'il faudra y penser deux fois avant de demander un recomptage judiciaire qui comporte des frais variant de 3 à 5000 \$. Pour l'instant, on ne touche à rien. Les boîtes de scrutin sont scellées et seul un juge peut décider de les ouvrir», a précisé M. Proulx.

Selon ce dernier, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a toute la latitude qu'il faut face à cette consultation populaire.

Et dire que Québec voulait un second référendum pour obtenir plus de clarté...

Un cas de démission, juge Martin

Presse Canadienne

OTTAWA

Paul Martin a mis son avenir politique en jeu, hier, en s'engageant à démissionner si une enquête publique révèle qu'il avait eu connaissance des irrégularités du programme des commandites, par lequel des millions de dollars de fonds publics ont été versés à des agences de publicité et de

relations publiques proches du Parti libéral.

«Quiconque est reconnu avoir su que des gens faisaient des chèques de complaisance, que des gens falsifiaient des factures — moi ou qui que ce soit d'autre — devrait démissionner», a-t-il affirmé.

Le premier ministre a fait cette déclaration à l'occasion d'une tribune téléphonique diffusée sur les ondes de CBC, alors qu'une série d'auditeurs lui faisaient part de leur indignation au sujet du scandale qui secoue le Parti libé-

ral et le gouvernement.

Un auditeur torontois a lancé à M. Martin que voter pour les libéraux aux prochaines élections reviendrait à dire: «Vous pouvez nous voler, c'est correct». «Assez, M. Martin, c'est assez. Cela me donne mal au cœur», a-t-il laissé tomber.

Le premier ministre a gardé son sang-froid tout au long de l'émission, répétant qu'il était aussi furieux que tout le monde et qu'il voulait tirer toute cette affaire au clair.

Mais il a évité de répondre à une question qui est revenue encore et encore, c'est-à-dire s'il était prêt à retarder les élections, qu'on prévoyait pour le printemps, jusqu'à ce que tous les faits soient connus.

Le premier ministre a répété à maintes reprises qu'il avait été tenu à l'écart par son prédécesseur, Jean Chrétien, tandis qu'un petit groupe de fonctionnaires et de membres du personnel politique manipulaient le programme controversé.

«Est-ce que j'ai entendu des rumeurs, ai-je lu des articles dans les journaux à ce sujet? C'est clair que oui. J'ai entendu des rumeurs. J'ai lu des articles. Mais si la question est: est-ce que



Le premier ministre Paul Martin

je savais que des gens signaient des chèques de complaisance, faisaient des paiements inappropriés, est-ce que je savais tout cela, la réponse est: absolument pas. Je ne le savais pas.»

Un auditeur montréalais a accusé M. Martin d'avoir fermé les yeux sur le scandale lorsqu'il était ministre des Fi-

nances de M. Chrétien, laissant entendre que son ignorance était, au moins en partie, un choix délibéré.

M. Martin et son gouvernement se sont retrouvés sur la sellette depuis que la vérificatrice générale Sheila Fraser a révélé que plus de 100 des 250 millions \$ en fonds de commandite ont été octroyés à des entreprises qui n'ont guère contribué à promouvoir les objectifs officiels du programme, soit accroître la visibilité fédérale au Québec et promouvoir l'unité canadienne.

Une des tactiques qu'a adoptées M. Martin dans la foulée du rapport Fraser a été de prendre ses distances de M. Chrétien, en disant que l'ex-premier ministre sollicitait rarement son avis sur les affaires politiques québécoises. Un adjoint de M. Martin, qui s'exprimait sous le couvert de l'anonymat, a même laissé entendre que le gouvernement Chrétien avait délibérément camouflé des preuves d'agissements criminels.

M. Martin s'est montré plus charitable, hier. «L'ex-premier ministre, M. Chrétien, est un homme d'une intégrité incontestée», a-t-il déclaré, ajoutant qu'il était certain que son ancien patron n'était pas impliqué personnellement dans le fiasco.

Suprem Automobile
4620, boul. Bourque Rock Forest - (819) 821-9272

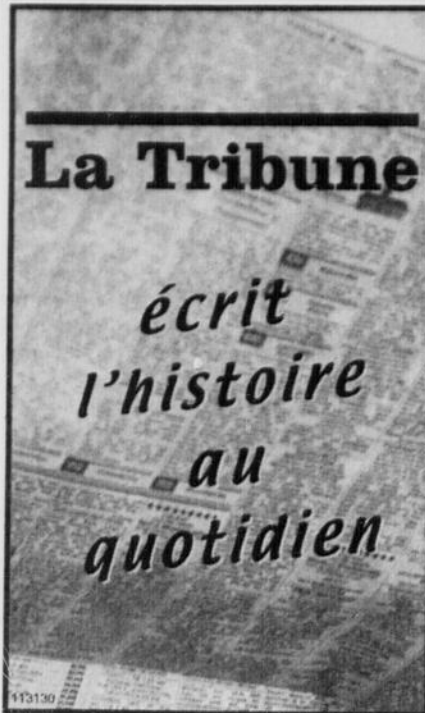
Météo

Passages nuageux Max.: -13
Lever du soleil: 6 h 47 Coucher: 17 h 14

Index

Ann. class. D3	Loterie.....B3
Arts.....D1	Météo.....D3
Décès.....D5	Mots croisés ..D4
Éphémérides.D4	Opinions.....A6
Horoscope.....D4	Santé.....B6
Le monde.....B2	Sports.....C1

LES 24 HEURES PRECISION ACURA
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
De MIDI à MINUIT
TOUT EST PERMIS! Tous les détails en page D7



A LIRE DEMAIN



La Commission jeunesse Estrie, solidement ancrée aux initiatives jeunesse

La Tribune	
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc. Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau

«L'histoire est pleine de détours»

Des observateurs commentent le parcours de Claude Ryan décrit par Radio-Canada



Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

En l'espace de deux heures trente, le journaliste Jean-François Lépine et le réalisateur Jean-Luc Paquette de Radio-Canada ont relaté quelque 80 années d'histoire politique et sociale du Québec en empruntant le parcours du feu politicien et éditorialiste Claude Ryan.

«Ce reportage démontre que la réalité se veut complexe et la politique est à cette image. L'exemple de Claude Ryan est frappant à cet égard. Il était

un homme de grandes convictions, mais sur sa route, il a dû faire face à la conjoncture de l'actualité, des adversaires, des faux-pas et des groupes divers», constate Jean-Herman Guay. Le politologue de l'Université de Sherbrooke a accepté de visionner le reportage diffusé hier soir sur les ondes de la société d'État et de livrer ses commentaires à La Tribune tout comme Daniel Nadeau et Réal Rancourt.

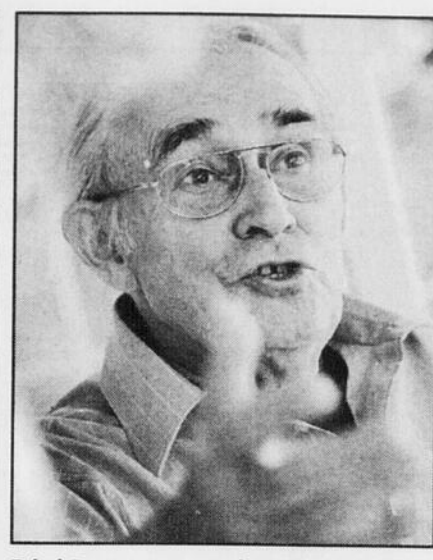
De l'enfance de M. Ryan, à son passage au Secrétariat de l'action catholique, puis au poste d'éditorialiste au journal *Le Devoir* avant de faire le saut dans l'arène politique en 1978 jusqu'à sa retraite de la vie publique en 1994, l'histoire de l'homme qui est mort la semaine dernière à l'âge de 79 ans est racontée à travers son témoignage, mais aussi ceux de nombreux acteurs de ces mêmes époques.

«C'est intéressant de revoir cette tranche de notre histoire politique à travers la personnalité de Claude Ryan.



Jean-Herman Guay, politologue

Le travail du journaliste Jean-François Lépine a été exceptionnel et concorde très bien avec ce qui a été dit, écrit et



Réal Rancourt, ancien député péquiste de Saint-François

raconté dans les médias au cours de la dernière semaine», explique Daniel Nadeau, vice-président directeur général du cabinet de relations publiques Nadeau Bellavance.

Pour l'ancien député péquiste de Saint-François de 1976 à 1985, Réal Rancourt, ce reportage a tout pour le reconforter et le conforter dans ses convictions souverainistes. «J'ai été un témoin privilégié de cette partie de l'histoire du Québec et de la petite histoire de coulisses qui s'y est jouée. Le reportage montre aussi combien M. Ryan a dû bifurquer et s'est fait embarquer dans la chose constitutionnelle en sachant pertinemment que son idéal illustré dans le livre *Beige* ne se réalisait jamais», estime-t-il.

Présenté un peu à l'image d'un testament de Claude Ryan, ce reportage n'a pas tout à fait répondu à cette attente, selon M. Guay. «Le reportage est très consistant et intéressant, mais je m'attendais à plus d'extraits d'entrevues de M. Ryan, à une distance plus critique de sa part sur sa trajectoire, les événements et ses décisions.»

«Nous avons pu aussi voir un homme plus complexe que ce qui a été décrit au cours de la dernière semaine. Certes, Claude Ryan est un homme de rigueur, mais aussi bien concret qui a parfois manqué de générosité envers certains collègues. Il reste fascinant de constater le rôle important qu'a joué son influence auprès d'hommes politiques qui venaient le consulter sur les décisions à prendre», remarque le politologue.

Plus qu'un reportage témoignant d'une portion de l'histoire québécoise, Jean-Herman Guay y voit un message à tous ceux qui s'intéressent à la vie publique pour comprendre davantage l'évolution d'une société sur une longue période.

«L'histoire est pleine de détours. Claude Ryan était indéniablement un homme de convictions et de principes, mais tout au long de sa vie publique, il a dû faire nombre de compromis. Il faut donc y comprendre que dans la réalité concrète, il n'est pas facile, même avec de la conviction, de conserver toujours notre trajectoire initiale. On doit donc accepter de rester dans la pénombre sur la suite, comme il le dit à la fin du reportage», conclut M. Guay.

Motoneigiste sauvé par son cellulaire

Evelyne Leblanc
SHERBROOKE

Un motoneigiste a dû remercier le ciel d'avoir en sa possession un cellulaire lorsqu'il s'est retrouvé seul sur un sentier balisé, vers 3 h 15 hier, le bras coincé dans les chenilles de sa motoneige.

Il a fallu près d'une heure trente pour retracer l'homme sur le territoire du Service de police de Sherbrooke. «L'homme a téléphoné à une amie qui elle nous a rejoints pour nous prévenir de ce qui arrivait. Les informations nous provenant ainsi d'une tierce personne, il n'était pas évident de localiser exactement l'endroit où se trouvait l'homme. D'abord, nous avons cru comprendre qu'il se trouvait à Saint-Élie pour finalement le retrouver, vers 4 h 45, sur le sentier 538 à Brompton près du motel *Eco-Nuit*», explique le lieutenant Maryse Fournier du SP5.

Pour les aider dans leurs recherches, les policiers ont fait appel aux gens du club de motoneige de l'Estrie. Sept ou huit motoneigistes du club, connaissant bien les sentiers, se sont joints à la dizaine d'agents qui satisfaisaient déjà le territoire pour retrouver l'homme.

«Ç'a été un véritable travail d'équipe et tout le monde a travaillé d'arrache-pied pour repérer l'endroit de l'accident», explique le lieutenant Fournier. «Avec la température basse de la nuit, il était gelé et souffrait en raison de son bras. Nous avons donc veillé à ce qu'il soit envoyé d'urgence par ambulance au CHUS.»

Les conditions de l'accident demeurèrent par contre nébuleuses, selon la policière, mais la thèse du dérapage est considérée comme plausible dans les circonstances. «L'homme nous dit qu'il aurait été coupé par un autre motoneigiste, mais il n'y a pas d'indices sur place qui puissent nous laisser croire à cette possibilité», ajoute-t-elle.

Note

NDLR: Exceptionnellement cette semaine, l'entrevue avec le Mérite estrien Dr Richard Boulé sera publiée demain mardi.



État de crise!



Jean-François Gagnon
SHERBROOKE

Je venais tout juste d'entrer à l'Université de Sherbrooke quand un de nos professeurs nous a affirmé en classe que, dans la vie, il n'y avait pas tant de blanc et de noir, mais beaucoup de teintes de gris. À l'époque, si cela était vrai, je ne voulais pas vraiment le savoir.

Mais j'ai mûri et, aujourd'hui, je perçois ce professeur comme un des plus sages hommes parmi ceux qui m'ont enseigné à l'université. Oui, on voit surtout des teintes de gris; bien des zones grises aussi.

D'ailleurs, sa fameuse réflexion, je me la fais souvent lorsque j'analyse un problème qui de prime à bord me semble trop aisé à résoudre comme par exemple le fameux scandale des commandites qui touche présentement le gouvernement de Paul Martin à Ottawa.

Dans ce cas, la réponse à la question comment Dieu cela a-t-il pu arriver au Canada? est toute trouvée d'avance. Corruption pure et simple: Alphonso Gagliano est un vieux politicien avec de vieilles façons de faire et il a engraisé ses copains comme c'est son habitude.

Nous sentant totalement trahis par la classe politique, nous avons tendance à oublier que des nuances peuvent exister et que le contexte de l'époque offre probablement des réponses.

Et, ce contexte, c'est l'après référendum sur la souveraineté québécoise de 1995, que les péquistes avaient failli remporter. Ils ne l'avaient perdu que d'un nez, si on veut prendre une

image provenant de l'univers des chevaux de course.

En clair, pour les libéraux de Jean Chrétien, nous étions passés à un cheveu du plus grand désastre de l'histoire du Canada. Il n'en parut presque rien, mais l'état de crise existait à Ottawa. D'autant plus que les péquistes menaçaient de répéter l'expérience rapidement.

Or, que se produit-il régulièrement, lorsqu'on traverse une telle crise? On réfléchit trop peu et on décide de choses sans penser à toutes les conséquences de nos actes.

Ainsi, on a accouché de mesures temporaires et, dans l'empressement du moment, on a mal évalué les dangers de détournement de subsides à d'autres fins que celles de promouvoir le Canada, ce à quoi était destiné le programme des commandites.

J'irai même plus loin en vous disant que ce supposé danger qui planait au-dessus de l'unité canadienne donnait des munitions à ceux qui, en haut lieu, souhaitaient que les fonctionnaires tournent parfois les coins ronds et ferment les yeux sur certaines pratiques.

On aurait donc poussé des fonctionnaires à commettre des fautes professionnelles en leur vendant l'idée que leur «sale job» contribuerait peut-être à sauver le Canada. Imaginez l'honneur!

Mais bon, ce ne sont rien que des hypothèses. Je ne suis, pas plus que vous, dans le secret des dieux. Et, non plus, je ne désire cautionner les gestes qui ont été commis dans cette affaire.

Car j'en suis parfois à me demander si nous ne nous racontons pas bien des histoires, en pensant que nous n'habitons pas une «république de bananes». Après tout, ne sommes-nous pas trop souvent floués par nos dirigeants? A-t-on véritablement les politiciens qu'on mérite?

Question du jour :

Avez-vous déjà été témoin de rage au volant?

Le Grand Journal
Aujourd'hui 11h30
Avec Jean-François Benoit

TQS
ESTRIE

Le Grand Journal
16 h 30
Avec ANNE CORRIVEAU et JEAN-LUC MONGRAIN

Flash
18 h 30
Les Boys VS les Canadiens au Défi McDonald's
Avec Sylvain Marcel et le lottéur Samuel.

Ce soir
CINEMA FAITS VÉCUS
Le long combat de Jane Doe
20 h
Victime de viol, elle s'en prend au système judiciaire et aux policiers.

TQS
.ca

Un réseau **COGECO**

IHDG: le président du syndicat amer

Stéphane Paquette s'étonne de ne pas avoir été averti de l'investissement du Fonds de solidarité



Evelyne Leblanc

eleblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

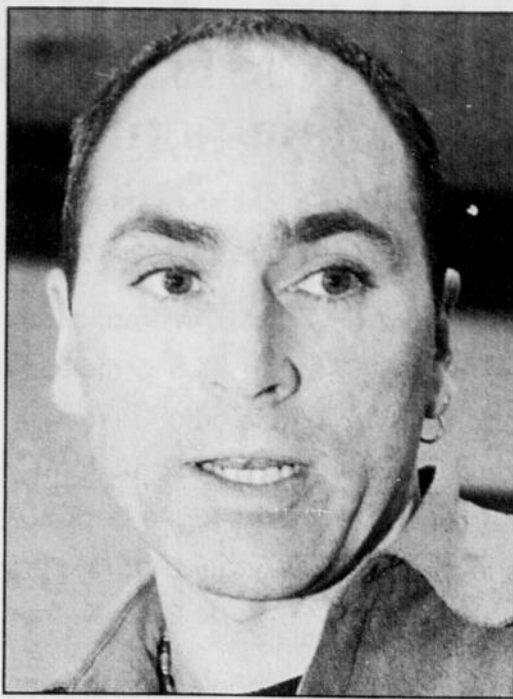
Le président du syndicat des travailleurs d'Imperial Home Decor Group (IHDG), Stéphane Paquette, a été décontenancé d'apprendre par la voix de *La Tribune*, samedi, que le Fonds de solidarité de la FTQ injectait quelque 25 millions de dollars dans la compagnie Blue Mountain Wallcoverings.

«Blue Mountain manque carrément de professionnalisme, lance M. Paquette. Depuis le début, le syndicat et les travailleurs ont toujours été de bons partenaires d'affaires. Nous avons appuyé leur offre auprès des diverses instances et nous avons toujours travaillé avec eux. Je conçois donc mal que Christopher Wood ne prenne pas la peine de s'asseoir avec

le syndicat pour nous informer et pour mettre les pendules à l'heure de ce qu'il attend des usines de Sherbrooke.»

M. Paquette ne blâme pas seulement la direction de la compagnie dans cette histoire, mais aussi la FTQ. Avec la période de maraude qui débutera sous peu, il accuse la nouvelle comme un coup de publicité et de promotion pour la centrale syndicale rivale. «Je pense que l'on apprend rien à personne en disant que les syndiqués d'IHDG sont affiliés à la CSN. Cette annonce ressemble plutôt à un coup de couteau indirect à la CSN. Même si la CSN n'a pas investi d'argent directement de la compagnie, elle y a mis beaucoup de temps pour le règlement du dossier. Je suis donc frustré et amer de constater cet investissement massif», avoue-t-il acceptant mal de ne pas avoir été mis au parfum.

Cette nouvelle laisse ainsi plusieurs questions en suspens dans la tête du syndicaliste. Ainsi, la transac-



Stéphane Paquette, président du syndicat des travailleurs d'IHDG

tion qui a fait passer les actifs de l'ancien propriétaire américain d'IHDG aux mains de l'entreprise de M. Wood totalise 15 millions \$ américains, soit 20 millions \$ canadiens. «J'ai peine à croire que la FTQ puisse investir 25 millions \$. C'est comme si le fonds avait acheté à lui seul IHDG», constate M. Paquette.

Selon Stéphane Paquette, rien de positif ne découle jusqu'à présent de l'acquisition d'IHDG par la compagnie du fils de Dennis Wood (le propriétaire originaire). «Nous avons perdu 35 jobs. Une information non-officielle affirme que l'entreprise de la rue Galt serait vendue. Certains équipements sont transférés à Toronto. L'entreprise contredit tout ce qu'elle a promis lors de la transaction, soit qu'elle désirait relancer les deux usines de Sherbrooke.»

«L'usine de Sherbrooke est la plus efficace. Toronto est toujours à l'âge de pierre. Nous méritons notre plan de relance pour ne pas que nous soyons encore la vache à lait de la compagnie, comme c'était depuis 15

ans avec nos anciens propriétaires. J'espère seulement que les efforts que nous avons mis ne serviront pas seulement à maintenir les emplois à Toronto plutôt qu'en Estrie.»

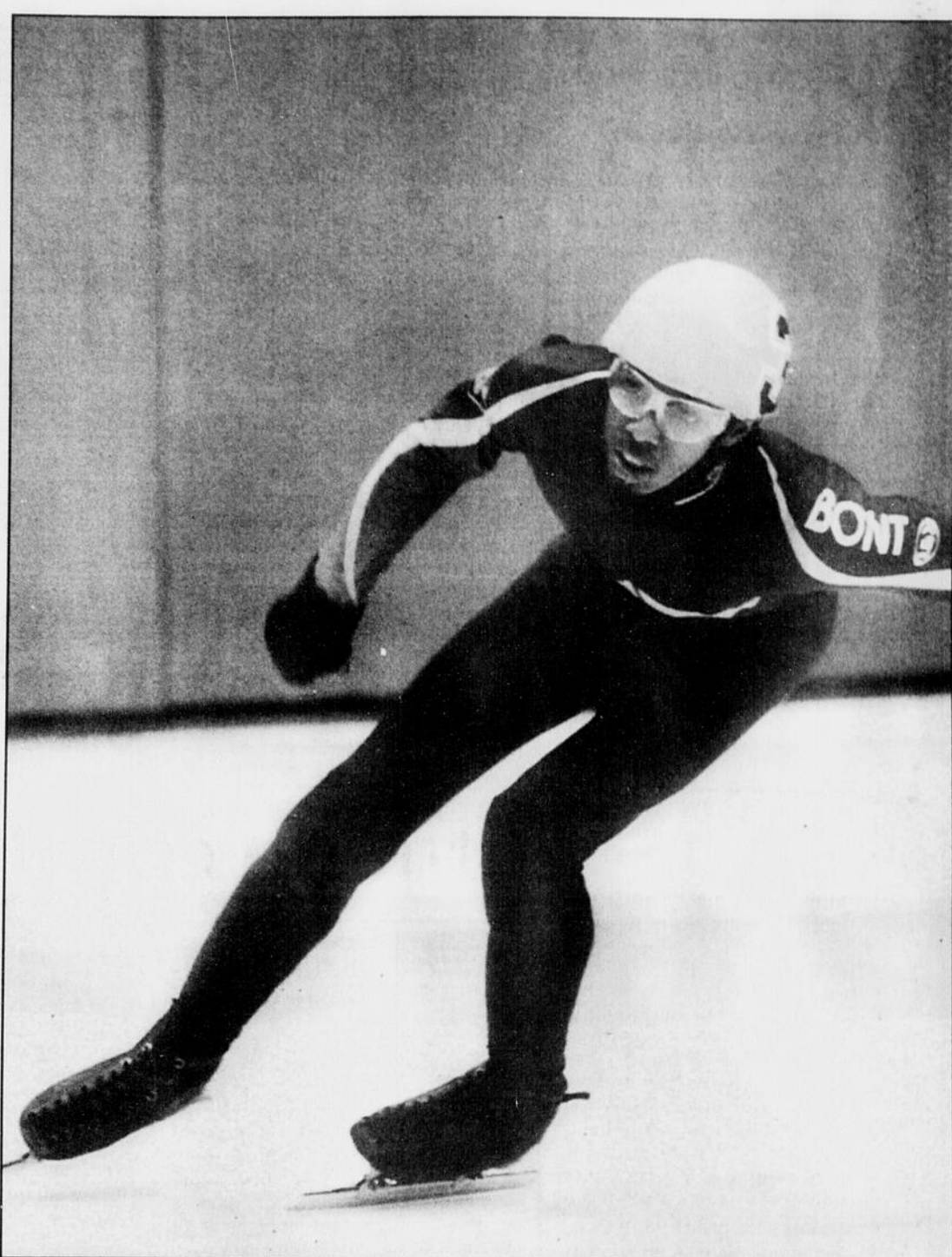
Dans les plus brefs délais

M. Paquette entend demander une rencontre dans les plus brefs délais avec le président de Blue Mountain, Christopher Wood, afin d'obtenir des réponses à toutes ses interrogations et pour éviter d'être informé de ce qui se passe dans son usine par la voix des médias plutôt que par celle de ses supérieurs.

«Il faut mettre cartes sur table une fois pour toutes pour connaître les détails de l'entente avec le Fonds de la FTQ, ses prévisions pour les usines de Sherbrooke ainsi que le plan de relance qu'il a en tête pour nous. J'ai franchement hâte que l'on donne le mandat à quelqu'un de nous répondre.»



Jean-Michel Bérard s'envole ce matin vers Charlottetown pour prendre part aux Jeux olympiques spéciaux du Canada en patinage de vitesse. Ses parents et supporters de la première heure, Robert Bérard et Lise Dionne, suivront les compétitions via Internet.



Sur patins, il n'y a pas de handicap qui tienne, Jean-Michel Bérard est un champion. Rien de moins!

Un champion malgré son handicap!

Jean-Michel Bérard prend part aux Jeux spéciaux du Canada en patinage de vitesse



Serge Denis

sdenis@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Il y a un peu plus d'un an et demi, Jean-Michel Bérard regardait, rêveur, une compétition de patinage de vitesse à la télé. Séduit par ce mélange de grâce et de puissance, il dit à sa mère qu'il pourrait devenir un champion si elle voulait lui acheter des patins. Malgré le handicap intellectuel de son fils, Lise Dionne n'a jamais versé dans la complaisance avec lui. Elle lui a simplement répondu: «si tu veux faire du patin, prends tes économies et on va t'aider», relate-t-elle en entrevue avec son conjoint, Robert Bérard, à la résidence familiale dans le secteur de Rock Forest.

A 22 ans, Jean-Michel Bérard a beau connaître des difficultés d'apprentissage, il demeure avant tout un champion. Rien de moins. En 18 mois seulement, il a tenu promesse, puisqu'il domine aujourd'hui sa discipline au Québec parmi les athlètes handicapés. Ce qui lui vaut de s'envoler ce matin de Dorval à destination de Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, pour affronter les meilleurs du pays à l'occasion des Jeux olympiques spéciaux du Canada.

Il sera le seul Estrien à cette grande

aventure sportive qui s'échelonne sur toute la semaine. Tour à tour, des athlètes que la vie a privés de membres ou de facultés s'affronteront lors de compétitions de ski alpin, ski de fond, curling, raquettes, hockey, patinage artistique et patinage de vitesse. Les gagnants obtiendront une place pour les grands Jeux olympiques spéciaux, au Japon, en 2005. Le Sherbrookoïse sera sur la ligne de départ dans les courses de 222 m, 333 m, 500 m, 666 m et 777 m.

«Je ne sais pas trop à quoi m'attendre comme compétition, mais je sais que l'équipe de l'Ontario est très forte. Mais même si je ne gagne pas, je veux surtout m'amuser là-bas, voir du monde», confie Jean-Michel, dont les hésitations pourraient être confondues avec de la timidité. «J'aime ça patiner, j'aime la vitesse. Je pense bien que je vais en faire toute ma vie», avance-t-il.

Quel chemin parcouru!

Les parents, Robert Bérard et Lise Dionne, suivront les compétitions via Internet. «On lui a aussi acheté une carte d'appels pour qu'il puisse nous rejoindre et qu'il nous tienne au courant, mais je sais qu'il aura du plaisir, assure Lise Dionne. C'est tellement bien organisé là-bas. Il y a toute une équipe qui accompagne la délégation du Québec et ils ont organisé plein d'activités. C'est vraiment bien.»

Mais quel chemin parcouru par ce

jeune homme depuis 1988! Cette année-là, un couple de Rock Forest allait sortir le jeune garçon et sa petite sœur Damary de leur misère en République dominicaine, comme les Bérard-Dionne l'avaient fait avec Jean-Christian plus tôt. Dans leur famille d'adoption, plus les mois passaient, plus il devenait évident que la malnutrition avait laissé des séquelles permanentes aux facultés intellectuelles des deux nouveaux arrivants, surtout chez la seconde.

Mais jamais Lise Dionne et Robert Bérard n'ont renoncé à ce que leurs enfants puissent vivre une existence normale, dans la mesure du possible. Et encore moins Jean-Michel. Après ses études en cheminement particulier est venu le temps pour lui de se trouver du travail. Mais son déficit d'attention en faisait un candidat incertain pour la plupart des emplois en usine.

«Il recevait une rente comme handicapé, mais refusait de se laisser vivre. Il ne pouvait pas concevoir de gagner de l'argent à ne rien faire, explique la mère. Alors il s'est dit que s'il ne pouvait pas gagner un salaire, il ferait du bénévolat et finirait par trouver une place qui lui conviendrait.» C'est comme ça qu'il s'est mis à faire du théâtre avec une troupe de personnes handicapées appelée Nouitou.

La carrière artistique de Jean-Michel a pris une nouvelle dimension lorsqu'il s'est joint à un autre groupe de personnes handicapées et non handicapées pour produire un spectacle de

danse en avril prochain, sous la supervision de Liliane St-Arnaud, de la troupe Axyle. «Pour lui, c'est un travail, se réjouit Robert Bérard. Il va pratiquer quatre jours par semaine. Il rencontre des gens qui ont d'autres handicaps et d'autres qui n'en ont pas. Il adore ça.»

Le patin par-dessus tout

Mais ce qu'il aime par-dessus tout, c'est le patinage de vitesse. Peu après son arrivée au pays, il a tenu à apprendre à patiner pour jouer au hockey avec les autres enfants du quartier. A l'école Montcalm, où il a étudié, il a chaussé des bottines à longues lames. Il s'y est senti tout de suite à l'aise: Mais il devait en rester là, pour un certain temps du moins.

Jusqu'à ce que sa mère le mette au défi d'assumer pleinement sa passion. «On a commencé par appeler le Club de patinage de vitesse de Sherbrooke (CPVS) pour savoir s'ils voudraient prendre Jean-Michel, se souvient la mère. Ils l'ont d'abord intégré à un groupe de jeunes. Puis il a gravi les échelons. C'est extraordinaire comment il a été accueilli. Les autres membres du club l'ont tout de suite accueilli et n'ont jamais arrêté de l'encourager. Il a reçu un support incroyable.»

«Dans les compétitions, il est, selon les parents d'autres patineurs, toujours très émouvant d'entendre les encouragements et les cris de joie continus des jeunes patineurs lorsque Jean-Michel

effectue ses courses, indique Maryse Labbé, responsable des communications au CPVS. Pour ses compagnons d'entraînement, Jean-Michel est un patineur comme les autres, quoique parfois un peu imprévisible.»

Dès qu'il s'est mis à la compétition, le jeune Sherbrookoïse n'a cessé de récolter les médailles d'or et une «décevante» médaille d'argent sur le circuit Gaétan-Boucher à Québec. Même qu'un de ses oncles s'affaire à lui bricoler une armoire pour les ranger. En fait, sa domination est telle que plusieurs rivaux qui s'entraînaient depuis longtemps ont choisi d'accrocher leurs patins devant sa domination instantanée.

Une équipe admirable

Tout le mérite vient du CPVS, affirme M. Bérard et Mme Dionne, qui ne tarissent pas d'éloges envers cette équipe qui suivra les exploits de Jean-Michel toute la semaine comme elle le fait pour Mathieu Turcotte.

Le site pour suivre les compétitions est le <http://slam.ca/jeuolympiquespeciaux/>. Les cérémonies d'ouverture seront télédiffusées en anglais demain, 17 février, au réseau TSN à compter de 20 h. Des compétitions devraient être présentées plus tard sur RDS.

UN CONSTRUCTEUR. 4 VOITURES. 5 PRIX.

MAZDA. GAGNANT DE 5 PRIX, DONT CELUI DE LA « VOITURE CANADIENNE DE L'ANNÉE ».

Quand l'Association des journalistes automobile du Canada a choisi récemment les voitures qui s'étaient le plus démarquées en 2004, Mazda s'est particulièrement imposé en remportant plus de prix que toute autre marque dans l'histoire de l'AJAC.

La Mazda6 d'inspiration européenne, déjà récipiendaire de 70 prix internationaux, a mérité le prix AJAC de la Voiture de l'année pour le Meilleur véhicule à vocation familiale. La toute nouvelle Mazda RX-8 à moteur rotatif a obtenu le prix AJAC de la Voiture de l'année pour la Meilleure voiture sport et performance ... dans une catégorie où on retrouvait pourtant des voitures coûtant trois fois plus cher. Le style et le design innovateur de la toute nouvelle Mazda3 Sport lui ont valu le prix AJAC de la Voiture de l'année pour le Meilleur coupé sport de moins de 35 000 \$. Et la toute nouvelle Mazda3 a non seulement gagné le prix AJAC de la Voiture de l'année pour la Meilleure voiture économique, elle vient aussi de remporter le titre le plus prestigieux qui soit ... le prix de la Voiture canadienne de l'année 2004.

Allant bien au-delà de ce qu'on attend d'une voiture de sa catégorie, la Mazda3 défie la critique la plus sévère d'imaginer encore plus. Elle combine harmonieusement style et fonctionnalité à prix abordable ... sans rien sacrifier à la puissance et à la performance. Comme le font d'ailleurs les autres véhicules qui composent notre gamme exceptionnelle. De la voiture sport à la minifourgonnette, nos salles d'exposition regorgent de nouveaux modèles emballants qui témoignent tous de notre passion pour la route.

Découvrez pourquoi Mazda se distingue plus que toute autre marque sur la route. Voyez votre concessionnaire Mazda pour un essai routier. Un rendez-vous avec l'histoire vous y attend.

www.ajac.ca



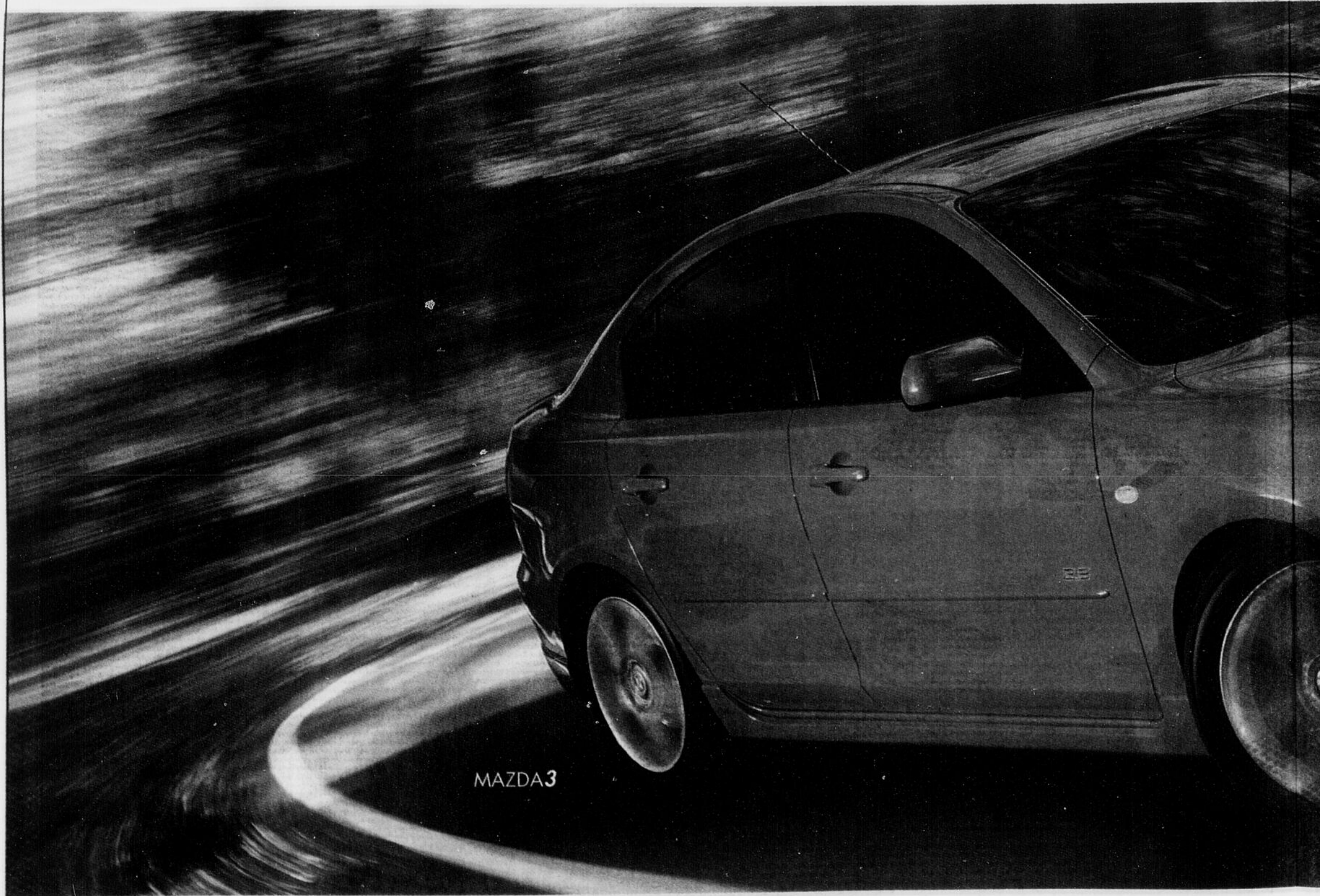
RX-8

PRIX AJAC VOITURE DE L'ANNÉE 2004
MEILLEURE VOITURE SPORT ET PERFORMANCE



MAZDA 6

PRIX AJAC VOITURE DE L'ANNÉE 2004
MEILLEUR VÉHICULE À VOCATION FAMILIALE



MAZDA3



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

VOITURE CANADIENNE DE L'ANNÉE 2004

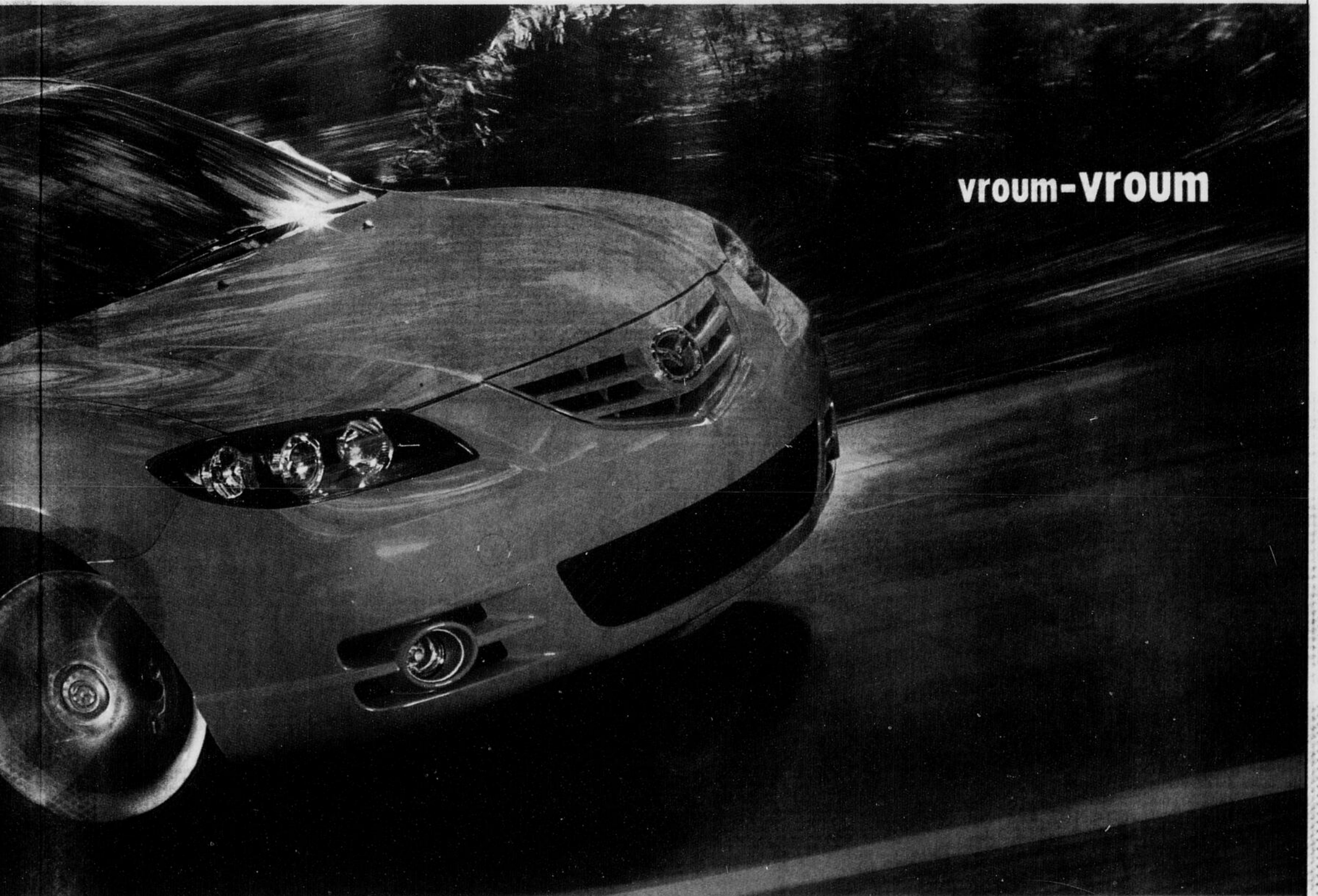
Mazda3



MAZDA 3 SPORT
PRIX AJAC VOITURE DE L'ANNÉE 2004
MEILLEUR COUPÉ SPORT (MOINS DE 35 000 \$)



MAZDA 3
PRIX AJAC VOITURE DE L'ANNÉE 2004
MEILLEURE VOITURE ÉCONOMIQUE



vroum-vroum



MAZDA
www.mazda.ca

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Le CRTC et la liberté d'expression



Jean-Guy Dubuc

Collaborateur

Est-ce que n'importe qui a le droit de dire n'importe quoi, à la radio ou à la télévision, au nom de la liberté d'expression? Réponse bientôt, peut-être.

Cette semaine nous permettra de suivre le débat, alors que le CRTC, l'organisme fédéral du contrôle des ondes, va devoir se pencher sur une demande plutôt inusitée: va-t-il retirer les licences à deux stations de radio de Québec publiquement dénoncées à cause des propos jugés outranciers de ses animateurs?

Remarque: dénoncées par les uns et louangées par les autres, vu que les deux stations attirent de très bonnes cotes d'écoute avec ces émissions explosives.

Dommage qu'il faille recourir à la loi plutôt qu'à la décence, au respect des personnes ou au bon goût ou simplement au bon sens pour réglementer la liberté d'expression.

Les animateurs savent qu'ils peuvent compter sur l'appui de milliers d'auditeurs. Mais cette fois, ils ont contre eux de gros canons: le maire de Québec lui-même a écrit au CRTC lui demandant s'il doit accepter que «l'injure, la grossièreté, la calomnie, la médisance (...)» sont acceptables et conformes à la liberté d'expression». Et l'éditeur du Soleil a également suggéré que l'attribution d'une licence s'accompagne du respect d'un code de déontologie concernant l'exactitude des faits, l'objectivité, l'impartialité, le respect des droits individuels et de la vie privée. Bref, les pressions sont d'importance. La réaction du CRTC le sera tout autant.

Ceux qui s'intéressent aux médias auront reconnu la cible: l'entreprise Genex, propriétaire des stations de radio CHOI-FM et CKNU, qui comptent dans leur personnel les animateurs Jeff Filion et André Arthur, tous deux reconnus pour leur style

provocateur et leurs attaques contre certaines personnes en vue.

Mais le débat dépasse évidemment ces deux cas. Il doit servir à pousser un peu plus loin la réflexion sur cette fameuse liberté d'expression que plusieurs utilisent pour inonder les ondes de propos offensants, vulgaires et grossiers. Pas seulement à Québec, mais partout au Québec et au Canada. Le cas de Don Cherry en est un bon exemple: quoi faire avec un animateur que les uns adulent et que les autres condamnent?

Le CRTC peut assujettir l'octroi d'une licence au respect d'un code de déontologie. C'est là que l'on trouve un os: comment rédiger un tel code? Où se trouve l'excès? Où sont les limites de la liberté? Qui va définir la vulgarité: les animateurs, le public ou le CRTC..?

Il est certain que ceux qui en usent le plus comptent sur deux atouts en leur faveur: un, l'appui d'un propriétaire qui les encourage; l'autre, la délectation complice de la population qui semble se régaler dans ce type de langage, de débat et d'émission. On n'a qu'à voir le succès de la télé-réalité pour se convaincre que la vulgarité ne fait peur ni aux producteurs, ni aux animateurs, ni aux participants ni à leurs fans. Les cotes d'écoute des Arthur, Filion et Cherry font la preuve qu'une bonne partie de la population s'y complait. Et en redemande.

Dommage qu'il faille recourir à la loi plutôt qu'à la décence, au respect des personnes ou au bon goût ou simplement au bon sens pour réglementer la liberté d'expression qui est en train de devenir un absolu, au détriment de plusieurs autres droits individuels aussi fondamentaux.

La CBC, patronne de Don Cherry, a voulu imposer un délai de sept secondes entre la captation et la diffusion: solution abandonnée parce ridicule, pour bien des raisons aussi évidentes les unes que les autres, à mi-chemin entre la censure et la bêtise, qu'on laisse aux Américains.

C'est pourquoi il faut espérer que le CRTC pourra suppléer à l'indifférence complaisante d'une population souffrant dangereusement d'irresponsabilité chronique. Les diffuseurs doivent un jour comprendre que l'accès aux ondes publiques est un privilège dont ils profitent, non un droit qu'ils peuvent exercer au mépris des autres.



Billet

Vouloir vivre ou se laisser aller



Gaëtane Larose

Collaboratrice

Veuf et retraité, Gaston vit seul, dans un petit appartement du centre-ville. Ses enfants et petits-enfants demeurent à plus de 200 km. À cause de leurs activités, il les voit de moins en moins. Se sentant seul et se pensant inutile, Gaston se replie sur lui-même. Il emploie ses journées à faire les cent pas dans son appartement en attendant que la sonnerie du téléphone ou de la porte se fasse entendre. Peu à peu, il se coupe du monde et de ce qui lui donne raison de vivre. Sans y penser, il se laisse aller et se dirige vers la mort. Il va, ainsi, rejoindre le rang des personnes âgées qui s'abandonnent à la mort.

Jeannine, une octogénaire, partage

un appartement avec deux compagnes. Elle a choisi de ne pas vivre seule. Le matin, elle s'occupe à différents petits travaux ménagers, pour elle, ses enfants et ses petits-enfants. L'après-midi, elle visite des amies, des personnes malades ou ses enfants, selon le rythme que lui permettent ses capacités physiques limitées. Jeannine se nourrit de petits bonheurs quotidiens comme la rencontre d'une amie, le reprise ou le tricotage d'une paire de bas pour ses enfants et petits-enfants, la garde pendant quelques heures d'un petit-fils. Elle opte pour ce qui lui donne raison de vivre.

De récentes statistiques indiquent un taux de suicide plus élevé chez les personnes âgées que chez les jeunes. Comment expliquer que, dans une société riche comme la nôtre, où se développent des lieux et de multiples services particuliers aux personnes âgées, tant d'hommes et de femmes ne trouvent plus de sens à leur vie et s'abandonnent à la mort?

Le confort et l'abondance adoucissent

la vie mais ils ne comblent pas la perte ou l'absence de sens. Bricoler, soigner les plantes, réparer des vêtements, transmettre les légendes du passé, être la mémoire vivante de la famille et des valeurs qui l'ont façonnée, apprendre à lire, écrire ou compter à des enfants, participer à une corvée familiale, sont autant d'actions où les personnes âgées peuvent se sentir utiles. Recevoir ses enfants, écouter l'adolescent ou l'adolescente, jouer et garder ses petits-enfants, entretenir un cercle d'amis, s'inscrivent au nombre d'actions qui donnent sens à la vie. Une multitude d'autres petits gestes pourrait s'ajouter à cette liste d'actions qui donnent, au quotidien, des raisons de vouloir vivre ou de se laisser aller.

Une ambiance harmonieuse et agréable facilite la vie mais seul l'amour crée la vie.

Gaëtane Larose est responsable des communications à l'archevêché de Sherbrooke.

Environnement

Sauvons nos étoiles!

Les conséquences de la pollution lumineuse

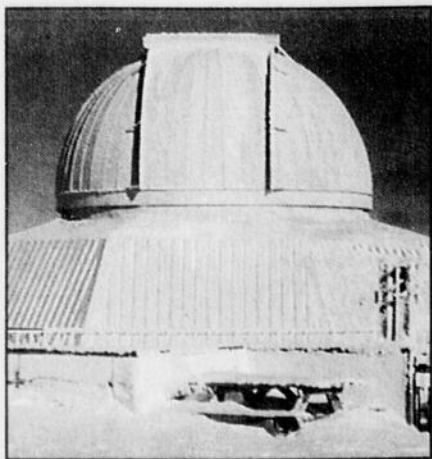
Éclairer l'extérieur d'une maison n'est pas très écologique. Ça pollue le ciel et si tous les Québécois faisaient de la sorte nous aurions besoin de six Baie-James. Consommons plus écologiquement.

La lumière projetée directement vers le ciel et réfléchi du sol vers le ciel contribue à augmenter la brillance du fond du ciel, limitant ainsi notre accès à un ciel étoilé. Dans les sociétés industrialisées, la pureté d'un ciel noir laisse place désormais à un ciel opaque et grisâtre. Selon le premier Atlas (1) de la pollution lumineuse, environ 97 pour cent de la population nord américaine et européenne vit sous un ciel lumineusement pollué.

Toute cette lumière perdue vers le ciel, pénétrant dans nos maisons (lumière intrusive) ou éblouissante, appelée «pollution lumineuse», met non seulement en péril l'observation des étoiles et les recherches en astronomie mais porte atteinte à l'équilibre des écosystèmes et génère d'importantes pertes d'énergie.

Que se passe-t-il quand la nuit n'est plus noire?

Les études menées à ce jour dé-



montrent que l'éclairage artificiel peut affecter les rythmes biologiques de l'humain en dérégulant les horloges internes ou certains processus hormonaux. Une étude conduite par l'University of Connecticut Health Center et publiée dans le National Library of Me-

decine affirme que le dérèglement de l'horloge interne causé par l'éclairage artificiel s'avère un facteur aggravant des risques de cancer du sein.

Également, la clarté des villes contribue à affaiblir la capacité d'adaptation de l'œil humain à la noirceur en plus d'être une cause des troubles de sommeil associés aux grandes villes.

Quant aux biologistes et aux environnementalistes, ils s'entendent pour affirmer que l'éclairage nocturne a des conséquences notables auprès de plusieurs espèces animales et végétales. Les animaux nocturnes ont besoin de noirceur et les animaux diurnes de clarté pour se nourrir et s'accoupler.

Par exemple, il a été observé que: - la migration de certains oiseaux est affectée puisque les étoiles les guident la nuit, ou encore, qu'ils viennent s'écraser contre les gratte-ciels illuminés des centres-villes. À Toronto seulement, il y a 24 000 volatiles qui meurent de cette façon à chaque année;

- les insectes et les papillons de nuit s'approchant trop des zones artificiellement éclairées sont piégés, causant leur perte, et fragilisant ainsi la chaîne alimentaire;

le reflet des étoiles ou de la lune sur la mer;

- certaines espèces peuvent désertir complètement une région puisqu'elles fuient les zones artificiellement éclairées la nuit.

On connaît encore trop peu l'impact de l'éclairage artificiel sur la santé humaine et les écosystèmes, mais une chose est certaine: la vie a besoin de nuit.

Ce sont là quelques-unes des conséquences liées à l'utilisation abusive de l'éclairage, afin de mettre en perspective la problématique première, soit la perte du ciel étoilé. Le projet de lutte contre la pollution lumineuse dans la région du mont Mégantic s'inscrit dans un mouvement de développement durable dont l'objectif n'est pas d'éliminer l'éclairage nocturne, mais plutôt de promouvoir une utilisation intelligente et respectueuse du ciel étoilé et de la nuit!

Chloé Legris
AstroLab du Mont-Mégantic

(1) P. Cinzano, F. Falchi (University of Padova), 2000

Cette série de reportages hebdomadaires du lundi est produite en collaboration avec Les AmiEs de la Terre de l'Estrie. atestrie@abacom.com

Opinions Plus

Que pensez-vous de la politique et de nos politiciens?

Le scandale des commandites que la vérificatrice générale a dévoilé mardi dernier a jeté une douche d'eau froide sur le monde politique et les politiciens.

Pendant, les institutions démocratiques qui caractérisent notre société et auxquelles nous tenons ont besoin de femmes et d'hommes engagés qui s'y investissent souvent avec générosité, courage et désintéressement.

Dans le contexte effervescent que nous connaissons actuellement:

- Avez-vous l'impression d'être représenté ou manipulé par les élus?

- L'éthique est-elle la solution à privilégier pour garantir équité et transparence en politique?

Vous avez des commentaires, des suggestions? Partagez avec tous nos lecteurs ce que vous pensez de la politique et des politiciens.

Au plaisir de vous lire!

On peut faire parvenir les textes avant le jeudi midi: par télécopieur: 819-564-5480; par courriel: opinionsplus@latribune.qc.ca; par la poste: Opinions Plus, 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8.

Les syndiqués de Télé-7 prêts pour un long conflit



Serge Denis

sdenis@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

En lock-out depuis le 30 janvier dernier, les six représentants publicitaires de Télé-7 se préparent pour un long conflit.

«Actuellement, on est en train de faire un montage financier pour bonifier notre fonds de grève et assurer nos membres d'un revenu qui pourrait s'approcher de 60 à 75 pour cent de ce qu'ils gagnent habituellement. Comme ça, ils ne seront pas obligés de vendre leur auto ou réhypothéquer leur maison», explique Richard Labelle, président de la section 4646 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui regroupe la trentaine d'employés de la station de télévision sherbrookoise.

«C'est certain qu'on a d'abord contacté les autres syndicats qui font partie de notre section du réseau TVA, à Trois-Rivières, à Saguenay et à Rimouski, mais aussi d'autres syndicats affiliés au SCFP. Ça fait pas mal de monde», poursuit M. Labelle en confiant que la réponse est positive jusqu'ici.

Du côté des négociations, c'est tou-

jours au point mort et aucune rencontre n'est inscrite à l'agenda. «Nous, on est toujours prêts à discuter sur la base des propositions qui avaient été mises sur la table avant que l'entreprise ne décrète le lock-out. On va faire des approches en ce sens auprès du conciliateur Jacques Lessard, qui continue de mener le dossier. C'est certain que si l'employeur reste campé sur ses positions, ça va être difficile pour lui de convoquer les deux parties pour d'autres négociations. Ce qui va se passer dans les prochains jours devrait nous éclairer pas mal», analyse le représentant syndical.

Sur le terrain, les six représentants publicitaires poursuivent leur piquet de grève à raison de trois heures chaque jour devant les bureaux de Télé-7 de la rue King Ouest à Sherbrooke. Et leur moral tient bon, assure Richard Labelle. «Depuis le début du conflit, les représentants publicitaires sont plus unis qu'ils ne l'ont jamais été. Au travail, ce sont des gens assez individualistes qui font chacun leur petite affaire, mais le conflit a serré les liens de façon extraordinaire. Je suis allé dîner avec eux la semaine dernière, et il y avait une camaraderie comme je n'en ai jamais vu.

«Et pas seulement à l'intérieur de la boîte mais aussi avec l'ensemble du réseau où il y a des gens qui nous manifestent leur appui», se réjouit le porte-parole syndical. A la station de Trois-

Rivières, par exemple, où les représentants des ventes sont engagés dans le processus de syndicalisation, les employés arborent leur cocarde au cou pour signifier leur appui à leurs collègues sherbrookoises.

Plainte au Conseil des relations de travail

Par ailleurs, le syndicat compte toujours contester devant le Conseil canadien des relations de travail la décision de Télé-7 de modifier unilatéralement les conditions de travail des représentants publicitaires au lendemain de leur contrat de travail échu le 31 décembre dernier. «C'est rendu une obsession à Québecor (propriétaire du réseau TVA), les grands patrons ont l'air de trouver qu'on gagne trop d'argent. Ils ont fait la même chose au Journal de Montréal», dénonce-t-il.

Mais ce qui est bon pour les représentants l'est également pour leur entreprise, fait valoir M. Labelle. «Depuis plusieurs années, les patrons mettent de la pression pour augmenter le chiffre des ventes d'année en année. Et les représentants livrent la marchandise. Même si TVA augmente ses tarifs et demande à ses représentants publicitaires de hausser le nombre de ventes de quatre pour cent, ils ont toujours rencontré les objectifs fixés. D'ailleurs, avant le conflit, TVA battait des re-



Imacom, Maxime Picard

Les six représentants publicitaires de Télé-7 se préparent à un long conflit. Sur la photo, Richard Labelle, président de la section 4646 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

cords de bénéficiaires.»

Mais ce n'est plus le cas, ajoute-t-il. Depuis la rupture des négociations, les affaires vont moins rondement à TVA. «Ce qu'on voit, c'est qu'ils sont en train de prendre du retard dans leurs objectifs et ça s'accroît», Richard Labelle craint-il que le Groupe TVA fasse appel à des employés de remplacement, comme leur charte fédérale le lui permet? «On a eu des signaux en ce sens, répond-il prudemment. L'entreprise a

envoyé une lettre à ses principaux clients, mais je pense que c'était surtout pour les rassurer. Maintenant, qu'est-ce qu'ils vont faire, je ne le sais pas. Ils peuvent se tourner vers les cadres ou former des briseurs de grève. Ils ont déjà tenté d'intimider quelques-uns des représentants en leur imposant des pénalités. S'ils embauchent des scabs, c'est certain qu'on va prendre ça comme un autre signal radical. Mais on se prépare à ça», admet-il.

3000 citoyens privés d'eau



Imacom, Maxime Picard

Quelque 3000 citoyens de la partie urbaine de l'arrondissement de Brompton ont été privés d'eau une bonne partie de la journée de samedi à la suite d'un bris d'aqueduc survenu vers 7 h 30 en matinée dans le secteur du chemin Giroux. En tout, une dizaine d'employés municipaux et de cadres de la Ville de Sherbrooke se sont affairés tout au long de la journée à réparer cette conduite principale de 14 pouces et limiter les conséquences. Après avoir coupé entièrement l'alimentation d'eau dans l'ensemble de l'arrondissement, les employés de la Ville ont creusé à la pelle mécanique pour localiser la fuite et ont pu remplacer la pièce défectueuse. En début de soirée, tout était réparé, mais on a préféré réalimenter les foyers de façon graduelle. La situation est revenue à la normale vers 21 h 30 pour l'ensemble des résidents de Brompton. Selon Charlotte Gosselin, chef de la division des communications à la Ville de Sherbrooke, d'autres bris semblables sont à prévoir au cours des prochaines semaines à cause des froids excessifs de janvier qui ont

Désintéressement d'un actionnaire de Kemestrie

La Tribune
SHERBROOKE

La compagnie Kemestrie, du professeur Esteban Chornet, annonce la clôture du désintéressement de Pierre Laborde, à titre d'actionnaire.

Tel qu'annoncé en décembre, le conseil d'administration de Kemestrie a approuvé, par résolutions en date du 18 septembre 2003, les paramètres généraux permettant à Kemestrie d'entreprendre les démarches nécessaires afin de racheter pour annulation la totalité des actions catégorique «B» de son capital-actions détenues directement et/ou indirectement par Laborde et de compléter son désintéressement.

En date du 23 décembre 2003, le désintéressement de Laborde était encore conditionnel à la conclusion des négociations, aux consentements des actionnaires de Kemestrie conformément à la convention entre actionnaires de Kemestrie et à la confirmation écrite de la part de Laborde quant au respect de son engagement de non-concurrence envers Kemestrie.

Le désintéressement de Laborde a finalement été conclu le 30 décembre 2003, sujet aux consentements requis des actionnaires de Kemestrie et le respect de certaines conditions, lesquels consentements ont été obtenus et lesquelles conditions ont été respectées récemment.

Ainsi, Kemestrie a racheté pour annulation 970 686 des actions en considération de la somme totale de 159 291 \$, soit environ 0,1641 \$ par action, payable par le transfert de 40 actions du capital-actions de Naturia inc. («Naturia») détenues par Kemestrie ayant une valeur totale de 1 \$ et par l'émission d'un billet à demande au montant de 159 290 \$.

Le désintéressement de Laborde comprend également une convention d'options et une convention de vote fiduciaire régissant le droit de vote afférent aux actions résiduelles.

Ce désintéressement permettra de restructurer l'actionariat et la direction de Kemestrie, de recouvrir des sommes avancées à Naturia depuis son incorporation et finalement, permettra à Naturia de se séparer de Kemestrie après plusieurs mois d'incubation passés au sein du groupe.

Fondée en 1992, Kemestrie est un holding technologique et une entreprise qui oeuvre plus particulièrement dans la valorisation de la biomasse et concentre ses activités technologiques et ses investissements dans les secteurs industriels de la chimie verte (bioénergie), de la chimie fine avec l'extraction et la purification d'ingrédients actifs naturels.

2004... C'est mon année... Je cesse de fumer

ARRÊTER DE FUMER

C'est sérieux et pas facile

Vous avez essayé 1-2-3-4-5 fois par d'autres méthodes et sans succès, mais avec Lasérothérapie 3001 nous vous garantissons par écrit une réussite à 75 %.

Le 25 % c'est votre collaboration.

- En 16 années d'expertise nous avons traité plus de 10 000 fumeurs.
- Nos traitements sont prouvés 4 fois plus efficaces que toute autre méthode.
- Garantie écrite d'une année soumise à certaines conditions.
- Reçus pour impôts et compagnies d'assurances.
- Attestation de non-fumeur pour assurance-vie.

De technologie européenne avant-gardiste, nos lasers programmables avec micro-processus intégrés assurent la haute performance de nos thérapies.

OUVERT 7 JOURS 5 SOIRS... POUR MIEUX VOUS SERVIR!

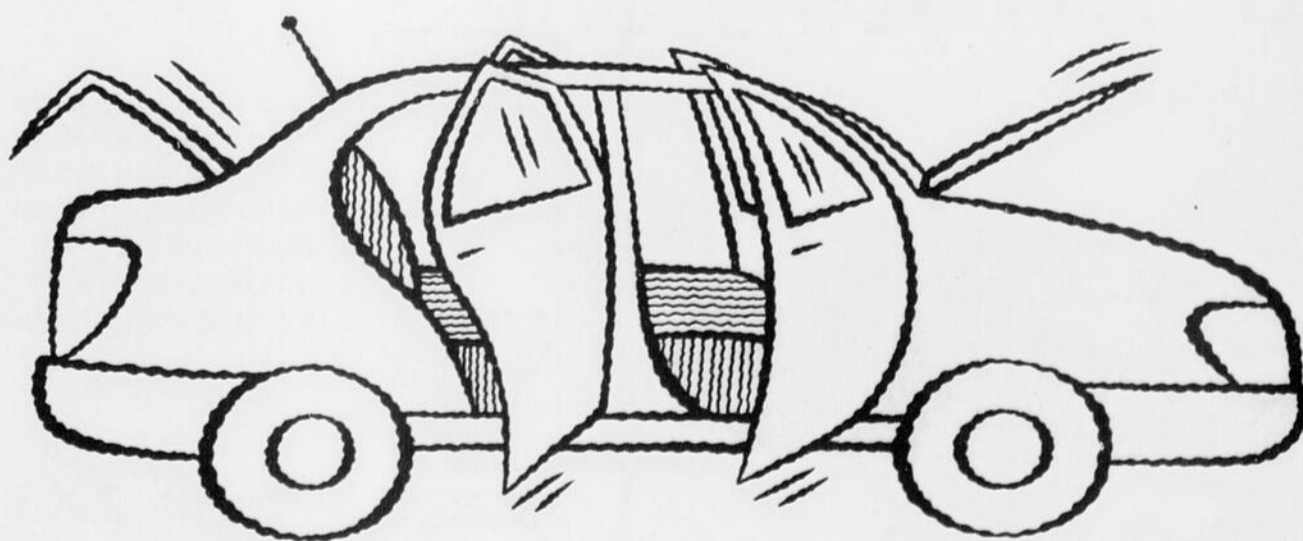
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

CENTRE DE LASÉROTHERAPIE 3001

MAINTENANT SITUÉ AU : Carrefour de l'Estrie
3050, Boul. de Portland, Sherbrooke
Situé dans les locaux du salon de bronzage
Détente Soleil à l'entrée principale au 2e étage.

(819) 821-3002

Découvrez notre politique d'ouverture.



Vous pouvez fouiller jusque dans les moindres recoins, vous en arriverez toujours à la même agréable certitude : avec Accès Toyota, vous obtenez un prix sans tracas à l'achat d'une voiture neuve. Voyez-vous, il s'agit d'un prix « clés en main » ; il n'y a aucuns frais cachés ou additionnels. Le prix que vous voyez est celui que vous payez. Quelle bonne idée ! Pour en savoir plus, visitez accès.toyota.ca.

PRIX « CLÉS EN MAIN »

ACCÈS TOYOTA

Une expérience d'achat tellement plus sympa



75 années... de mariage heureux



Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Rares seront les couples d'aujourd'hui qui pourront un jour se targuer, comme Damase Hamel et Emilia Blake, de pouvoir célébrer leurs noces d'albâtre.

Agés respectivement de 94 et 91 ans, les jubilaires ont convolé en justes noces il y a maintenant 75 ans, soit le 12 février 1929. «Nous sommes rencontrés par ado. Je restais chez un oncle et une tante. C'était la bonne amie de ma jeune cousine. Je l'ai rencontrée lorsqu'elle venait la voir. Ça n'a pas été long que ça a collé entre nous deux. On s'est rencontré à l'automne et on s'est marié à l'hiver», raconte M. Hamel qui semble conserver ces souvenirs précieusement dans sa mémoire.

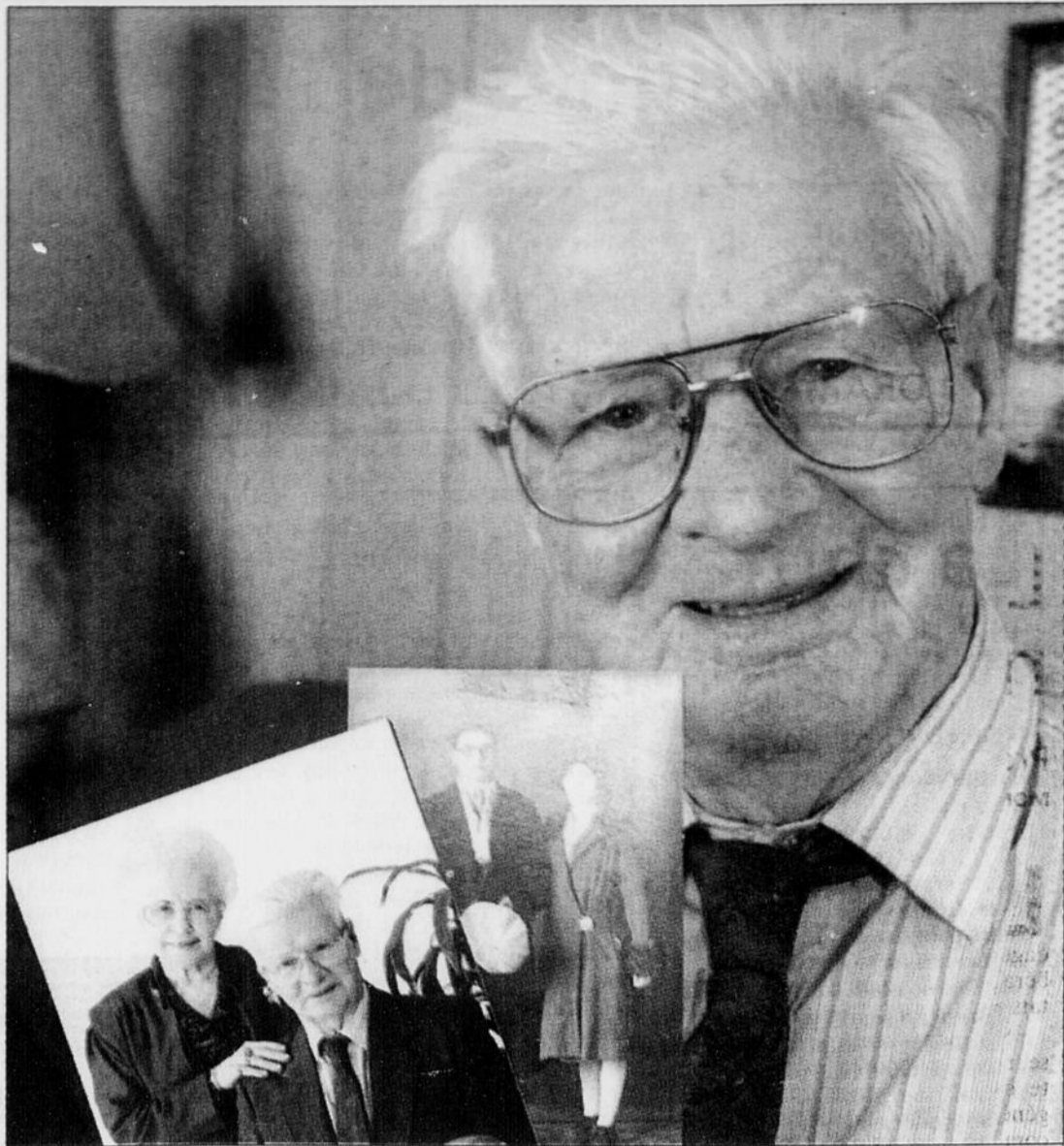
Le couple a d'abord élu domicile à Asbestos avant de s'installer officiellement à Saint-Denis-de-Brompton. Mme Blake y tenait le magasin général tandis que M. Hamel y a exercé divers métiers, tels que chauffeur de taxi, mécanicien et propriétaires d'autobus. «Nous avons toujours été très occupés», lance l'homme qui ne supportait pas de rester assis chez lui.

Entre eux, il n'y a eu qu'une seule chicane, selon Damase Hamel. «Dans les premières années

de notre mariage, mon épouse a commencé à me faire des remontrances. Je n'ai pas dit un mot, j'ai pris ma calotte et je suis parti à l'hôtel de Saint-Denis. J'avais pour mon dire que si on commençait à s'astiner, ça ne finirait plus. Je suis revenu à la maison deux jours plus tard et elle était redevenue de bonne humeur. Après, il n'y a plus jamais eu un mot plus haut que l'autre entre nous», raconte-t-il.

Depuis une année et demie, Mme Blake Hamel demeure au CHSLD de Bromptonville en raison de la progression de la maladie d'Alzheimer qui l'assaille depuis quelques années. «Avant qu'on décide de placer maman, mes parents ont toujours été des inséparables même s'ils travaillaient beaucoup tous les deux chacun de leur côté. C'était un couple très uni, un exemple d'amour. Cette séparation a donc fait beaucoup de peine à notre père. Il a toujours aimé beaucoup maman et c'est pour ça qu'il tenait beaucoup à ce qu'on fête ce 75e anniversaire de mariage», explique l'aînée des filles du couple, Angella Hamel Bouffard.

Au total, neuf enfants sont nés de l'union d'Emilia Blake et Damase Hamel, dont deux sont aujourd'hui décédés. Ils comptent aussi 21 petits-enfants, 26 arrière-petits-enfants et 9 arrière-arrière-petits-enfants. De même, ce 75e anniversaire de mariage sera souligné lors de la fête de l'amour à l'église de Saint-Denis-de-Brompton.



Imacom, Claude Poulin

Même si sa conjointe, Emilia Blake, ne demeure plus avec lui, mais au CHSLD de Bromptonville, en raison de la maladie d'Alzheimer qui l'assaille depuis plusieurs années, Damase Hamel l'aime toujours et désire à tout prix souligner leur 75e anniversaire de mariage. Entre ses mains, il tient d'ailleurs une photo de son mariage et une autre prise lors de son 65e anniversaire de mariage.

FOCUS SE FAMILIALE 2004



219 \$/mois*

Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 395 \$
Remise taxable de 500 \$ incluse*

16 395 \$ à l'achat**

Depuis cinq ans, la Ford Focus figure au palmarès des 10Best du magazine Car and Driver*.
*2000-2004

La Ford Focus, au palmarès des 10 meilleures voitures de l'année.
Jacques Duval, Guide de l'auto 2004.

FOCUS LX BERLINE 2004



189 \$/mois*

Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 395 \$
Remise taxable de 500 \$ incluse*

12 995 \$ à l'achat**

Tout ça à ce prix-là ?

FOCUS ZX5 2004



229 \$/mois*

Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 395 \$
Remise taxable de 500 \$ incluse*

18 495 \$ à l'achat**



ÉDITION HIVER PLUS



ANTIPATINAGE



RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



SIÈGES CHAUFFANTS

Technologie et conception allemandes • Climatisation • Glaces à commande électrique • Verrouillage électrique des portes • Entrée sans clé à télécommande • Moteur Zetec à 16 soupapes • Volant gainé de cuir, réglable et télescopique • Programmateur de vitesse • Console au plancher à l'avant avec espace de rangement et accoudoir • Jantes de 16 po en aluminium • Antibrouillards • Essuie-glace/lave-glace arrière • Freins antiblocage aux 4 roues • Siège conducteur réglable en hauteur • Banquette arrière divisée 60/40 repliable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD muni d'un système antivol

Focus ZX5 édition hiver plus

(ensemble aussi offert de série pour les Focus ZTW et ZTS 2004)

La Ford Focus édition hiver plus possède tous les atouts pour transformer l'hiver en une réelle partie de plaisir.



Bien pensé



Photos à titre indicatif seulement. *Dépôt de sécurité (ZX5 : 275 \$; SE familiale : 275 \$; LX berline : 225 \$), mise de fonds de 2 395 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent à des particuliers sur approbation de crédit de Crédit Ford. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Régistre des droits personnels et réels mobiliers en sus. **Les mensualités annoncées incluent une remise taxable du constructeur de 500 \$. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. *Transport (875 \$) et taxes applicables en sus. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulés en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer ou vendre moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.